

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## LES INTÉRIMAIRES AU PRINTEMPS 1993

Adapté aux métiers de l'industrie et du bâtiment, l'intérim concerne avant tout les hommes, et plus particulièrement les ouvriers. Les intérimaires de nationalité française sont souvent très jeunes, sans doute en période d'insertion sur le marché du travail.

Au cours du deuxième trimestre 1993, les intérimaires ont assuré un volume de travail correspondant à environ 250 000 emplois à temps complet. Autrement dit, près de 1,5 % du volume global de travail répond à des besoins très transitoires de l'activité.

Les missions durent en moyenne un peu plus de 2 semaines. Les plus longues sont effectuées dans les activités où opèrent les plus grands organismes : secteur de l'énergie (4,3 semaines), de la banque, de l'administration ou de la santé. Par leur taille, les établissements de ces secteurs ont les moyens de maîtriser et prévoir l'évolution de leur activité et les «à-coups» ponctuels sont rares.

Dans les secteurs proches de la demande finale, les entreprises sont plus petites et les besoins de main-d'œuvre peuvent être beaucoup plus localisés dans le temps : les missions d'intérim sont plus courtes (graphique 1). Dans le commerce ou l'agro-alimentaire, elles durent généralement moins de dix jours.

Au total, plus de la moitié des missions durent moins d'une semaine.



## Une demande importante dans l'industrie et le bâtiment

Les deux tiers du volume de travail intérimaires s'effectuent dans les entreprises de l'industrie et du bâtiment (tableau 1). Ces deux secteurs ne représentent cependant à eux seuls pas plus de 40 % de l'emploi total.

Le recours aux intérimaires est bien moins fréquent dans les services et le commerce. Souvent petites, les entreprises de ces secteurs peuvent cependant subir d'importantes variations d'activité. Pour y répondre, elles privilégient les contrats à durée déterminée (1). Face aux imprévus, les entreprises de services peuvent, peut-être aussi, davantage miser sur l'augmentation (ou la diminution) de la durée du travail.

## Des hommes jeunes et peu qualifiés

Répondant plutôt à des besoins industriels, l'intérim concerne en priorité les hommes, et plus particulièrement les ouvriers. Demême, travaillant beaucoup pour le bâtiment, les intérimaires sont plus souvent de nationalité étrangère que les autres salariés. Les étrangers ont ainsi effectué 12 % des missions d'intérim réalisées au cours du 2ème trimestre 1993, alors qu'ils ne représentent pas plus de 6 % du salariat.

Majoritaires dans la population salariée, les femmes n'effectuent au total guère plus du quart des missions d'intérim (28 % du volume de travail intérimaire).

Les intérimaires sont donc plutôt des hommes, plutôt des manuels. Ils ont une autre particularité : ils sont jeunes (graphique 2). Plus de la moitié a moins de 30 ans. C'est particulièrement le cas des intérimaires de nationalité française. Pour les étrangers, l'intérim n'est pas aussi clairement

(1) - Toutefois, ces derniers durent en règle générale plusieurs mois, et ne sont pas une réponse réellement adaptée aux fluctuations de très court terme.

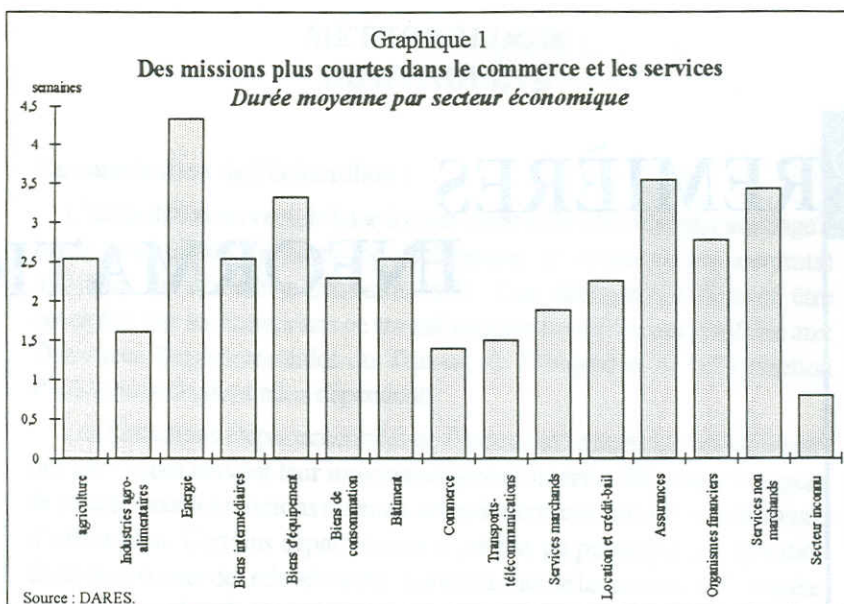


Tableau 1  
L'intérim : un recours adapté aux activités industrielles

Secteur utilisateur	Volume de travail	Taux de recours au 30/06/1993 (*)
Agriculture .....	8,1	(-)
Industrie .....	43,5	2,4
<i>dont : Industrie agricole et alimentaire</i> .....	6,4	3,5
<i>Energie</i> .....	1,6	1,4
<i>Biens intermédiaires</i> .....	13,7	2,7
<i>Biens d'équipement hors automobile</i> .....	9,1	1,9
<i>Automobile</i> .....	5,1	3,3
<i>Biens de consommation</i> .....	7,6	1,6
BGCA .....	24,6	5,2
Tertiaire marchand .....	22,3	0,6
<i>dont : Commerce</i> .....	6,3	0,7
<i>Transports</i> .....	4,5	0,8
<i>Services marchands</i> .....	9,7	0,5
Tertiaire non marchand .....	1,2	(-)
Inconnu .....	0,3	(-)
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>(-)</b>

(\*) - Équivalents temps plein effectués par les intérimaires pour 100 salariés permanents (hors Etat et collectivités territoriales).

(-) - Non disponible.

Source : DARES et INSEE.

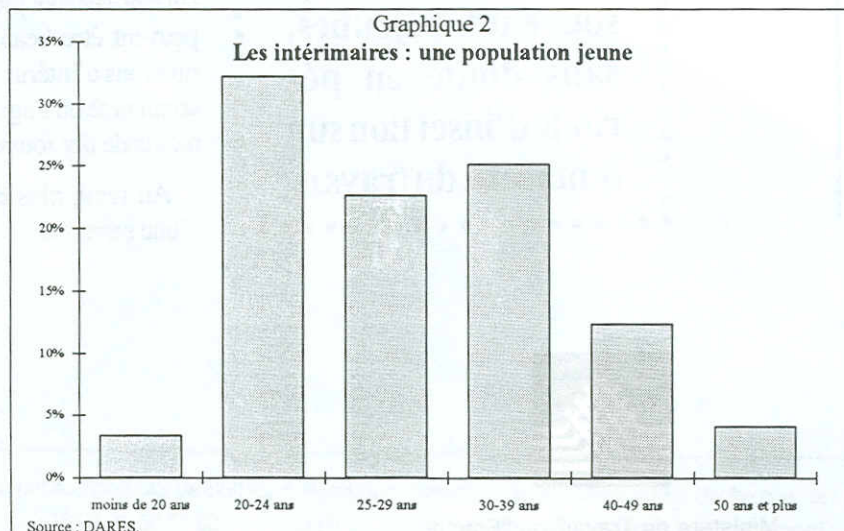


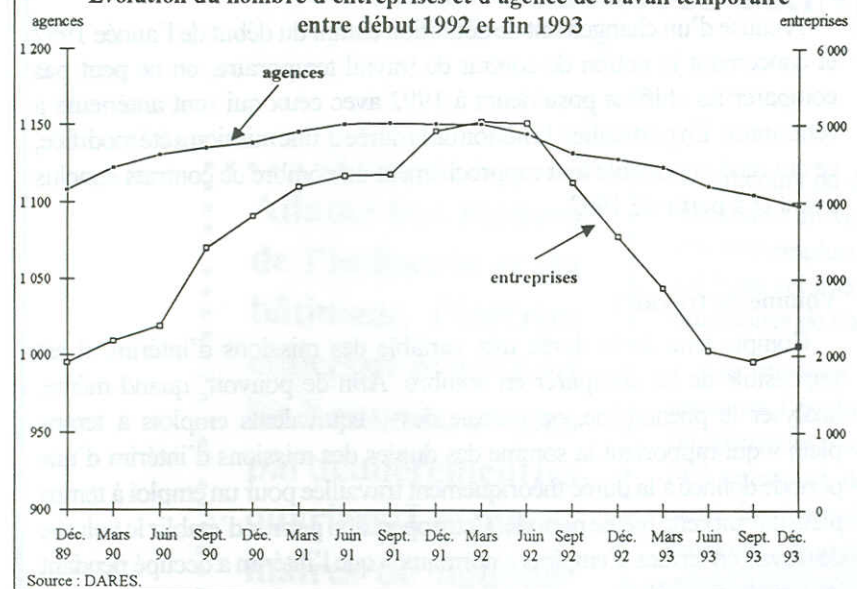
Tableau 2  
Les trois-quarts du travail intérimaire concernent les ouvriers  
Répartition de l'emploi intérimaire par catégorie socio-professionnelle

Profession	Répartition dans l'échantillon (en %)
Exploitants agricoles .....	(-)
Profession intellectuelles supérieures .....	0,4
Professions intermédiaires .....	5,1
Employés .....	17,3
Ouvriers qualifiés .....	35,7
dont : Ouvriers qualifiés de type industriel .....	17,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal .....	13,9
Chauffeurs .....	1,7
Agents qualifiés de la manutention .....	3,1
Ouvriers non qualifiés .....	41,5
dont : Ouvriers non qualifiés de type industriel .....	36,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal .....	4,8
Ouvriers agricoles .....	(-)
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>

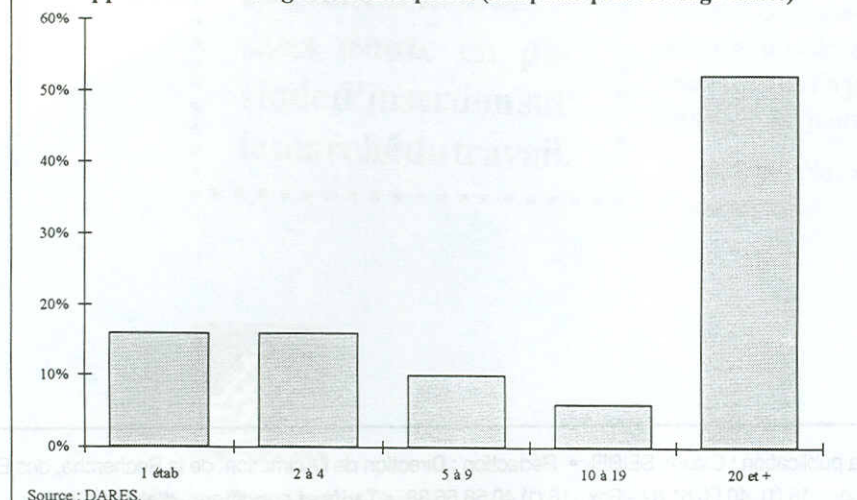
(-) - Inférieur à 0,0 %.

Source : DARES.

Graphique 3  
Évolution du nombre d'entreprises et d'agence de travail temporaire entre début 1992 et fin 1993



Graphique 4  
La majorité des établissements de travail temporaire appartiennent à de grosses entreprises (comptant plus de vingt unités)



associé aux problèmes d'entrée dans la vie active : plus des trois quarts des intérimaires étrangers ont plus de 30 ans (contre seulement 25 % des intérimaires français).

Les métiers les plus propices à l'embauche d'intérimaires demandent peu de qualifications (tableau 2). Il y a au moins deux raisons à cela : il s'agit le plus souvent de tâches simples, lesquelles peuvent s'apprendre rapidement sur le tas. D'autre part, l'emploi non qualifié est généralement proche de la production : il est donc particulièrement concerné par les fluctuations conjoncturelles de l'activité.

Pour fixer les idées, près du quart des intérimaires sont manutentionnaires, ouvriers du tri ou de l'emballage, ou maçons. Il s'agit typiquement de métiers où il faut pouvoir gérer rapidement des stocks importants, en vue de répondre à des demandes (chantiers, commandes) ponctuelles et imprévues.

Les missions d'intérim effectuées dans le tertiaire (moins d'une sur quatre) sont plutôt réservées aux femmes. De même, les quelques demandes d'intérimaires très qualifiés sont généralement pourvues par des hommes de nationalité française.

### Démographie des agences et des entreprises du travail intérimaire

Parnature, l'activité de travail temporaire est très dépendante du contexte économique. Le secteur a particulièrement souffert de la récession survenue au cours de l'année 1993 : au total, 1000 agences (soit une sur cinq) et 150 entreprises ont ainsi fermé leurs portes entre janvier 1992 et juin 1993 (graphique 3). C'est la première fois, depuis le milieu des années 1980, qu'un repli de cette ampleur est intervenu.

Cette période difficile ne semble toutefois pas avoir occasionné une véritable restructuration du secteur : l'activité reste caractérisée par une opposition entre une multitude d'en-

treprises à agence unique (63% des entreprises) et quelques très grosses entreprises de plus de 20 établissements représentant à elles seules plus de la moitié des agences (2) (graphique 4).

### Une activité propre aux régions les plus denses

La région la plus propice à l'intérim reste l'Ile-de-France : elle concentre près du tiers du travail intérimaire, alors qu'elle ne regroupe qu'un quart de l'emploi salarié total.

De façon générale, l'intérim se développe là où le marché du travail est dense et les entreprises nombreuses. C'est notamment le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La concurrence y est plus intense, les créations et suppressions d'emplois y sont plus fréquentes et celles-ci se réalisent en partie par l'intermédiaire du travail intérimaire.

Dans les régions rurales, comme la Picardie, Champagne-Ardenne, ou le Limousin, le recours à l'intérim est beaucoup plus rare. A elles seules, ces trois régions emploient plus de 6 % de la population salariée, mais sollicitent à peine 1 % du volume de travail intérimaire.

*Laurence PRUVOST.*

(2) - Il est possible que nos données sous-estiment les mouvements réels de concentration : il semblerait, en effet, que nombre d'établissements aient « fusionné » au sein de nouveaux groupes, tout en gardant leur ancienne enseigne.

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

### La constitution de l'échantillon :

L'échantillon servant de base à cette étude a été constitué par sondage à partir des relevés mensuels de déclarations de missions (ou contrats) d'intérim du deuxième trimestre 1993. Ces déclarations doivent être envoyées par les entreprises de travail temporaire qui les ont conclues aux Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dont elles dépendent.

Les Directions Départementales de France métropolitaine ont été réparties en 5 zones suivant leur importance pour l'intérim. Elles sont chargées de sélectionner les missions retenues selon des critères variant avec leur zone d'affectation. Certains départements n'ont pas pu participer à l'opération faute de disposer des relevés de missions à la date de lancement de l'enquête. Entre autres, les départements de la région Alsace ne figurent pas dans l'étude.

### Rupture de série entre 1991 et 1992 :

A cause d'un changement de définition datant du début de l'année 1992 et concernant la notion de contrat de travail temporaire, on ne peut pas comparer les chiffres postérieurs à 1992 avec ceux qui sont antérieurs à cette année. En particulier, la notion de la durée d'une mission a été modifiée, ce qui rend impossible tout rapprochement du nombre de contrats conclus avant et à partir de 1992.

### Volume de travail :

Compte tenu de la durée très variable des missions d'intérim, il est impossible de les comparer en nombre. Afin de pouvoir, quand même, analyser le phénomène, on calcule des « équivalents emplois à temps plein » qui rapportent la somme des durées des missions d'intérim d'une période donnée à la durée théoriquement travaillée pour un emploi à temps plein durant cette même période. Cette opération permet d'établir le volume de travail en termes d'emplois « normaux » que l'intérim a occupé pendant la période considérée.